

Compte Rendu du Bureau Syndical du 22 janvier 2015

Étaient présents : Mme Aida Boyer, Mme Stella Bsereni, M. Dominique Chambon, M. Jean-Pierre Lefebvre, M. Alain Louche, M. Jérôme Bernard, M. Maurice Quinkal, M. Gérard Griffé, M. Petitjean

Assistaient également en tant qu'invité : Bertrand Cochard, Bernard Arnaudon, Henry Pascal Eldin, Ludovic Bayle, Garlann Nizon,

Excusés : Mme France Gomez De Mercado, M. Jacques François, M. Louis Grange,

Le quorum est atteint la séance peut s'ouvrir à 18h30

1- Compte-rendu du dernier bureau

M. Le Président demande aux membres du bureau s'ils ont des remarques à faire concernant le compte-rendu du dernier Bureau. Aucune remarque.

2- Présentation des comptes administratifs et orientations budgétaires en vu du comité syndical

M. Le Président présente les comptes administratifs 2014 et les orientations budgétaires 2015, Le bureau approuve à l'unanimité.

3- Cotisation 2015

M. Le Président propose en 2015 de ne pas augmenter la cotisation qui sera donc de 1.1865 € comme pour les années 2013 et 2014

Ce point sera délibéré lors du prochain comité syndical.

Le bureau approuve à l'unanimité.

4- Dates des prochaines réunions

Il est nécessaire d'ors et déjà de définir les dates pour le débat d'orientation budgétaire puis le prochain comité syndical, en effet le SMI est prêt pour présenter le budget primitif. Ainsi, le vote du budget pourrait se faire avant la fin février, permettant de libérer les membres du Comité Syndical pour la période de budget des collectivités.

Le D.O.B. est donc fixé au **4 février à 18H30**

Le Comité Syndical « budget » est fixé au **23 février à 18h30** (NB : ce Comité se tiendra en présentiel uniquement sur Privas)

5- Proposition de nouveaux tarifs :

M. Le Président propose comme chaque année la mise à jour du prix de la maintenance des logiciels Cosoluce qui suivent l'indice d'ingénierie soit 1 % cette année, il est proposé aussi de mettre en place un tarif pour l'utilisation du logiciel ADS soit 0,10 € par habitant pour les collectivités adhérentes. Ce point sera délibéré lors du prochain comité syndicale.

Le bureau approuve à l'unanimité.

6- Programme RH 2015

M. Le Président propose les recrutements et modification de régime indemnitaire suivant :

- Recrutement d'un contrat aidé pour une durée d'un an, pour gérer l'ensemble des petites tâches quotidiennes qui deviennent difficiles à assumer pour les salariés présents. Le SMI accueille actuellement un stagiaire qui correspond au profil recherché. Il sera embauché en CAE, pour faire le factotum des inforoutes
 - Recrutement d'un technicien pour une durée d'un an afin de répondre aux besoins de l'équipe technique
 - Recrutement d'une personne à mi-temps pour seconder Garlann dans ses missions d'animation du réseau et de l'appel à projets, qui elle même consacrera un mi-temps pour seconder Ludovic notamment pour la rédaction des dossiers.
- Mme Camille Besset est en contrat aidé depuis 18 mois. Initialement recrutée en emploi d'avenir pour gérer les achats, elle a évolué dans ses missions et gère désormais les devis. Il est proposé de lui attribuer une gratification exceptionnelle d'activité (en juin et décembre) de chacune 390 euros.

Le bureau approuve à l'unanimité.

7 - 20 ans des inforoutes

M. Le Président informe le bureau que le SMI renonce à organiser les 20 ans au théâtre de Privas. En effet, trop de contraintes sont à prendre en compte (notamment les dates de disponibilités en novembre). Cependant la salle Ouvèze est mise à disposition gratuitement. Il est donc important de caler dès maintenant la date. Deux dates sont retenues, le 6 et le 20 novembre, avec une préférence pour le 6.

M. Jérôme Bernard indique que la commune d'Alissas est tout à fait disposée à mettre à disposition leur équipement qui présente les mêmes capacités d'accueil que la salle Ouvèze mais qui présente d'autres avantages (parking, deux grandes salles séparées, haut débit...). Garlann et Ludovic la visiteront mardi prochain.

A la demande de M. Chambon, il est convenu qu'une commission spécifique est mise en place, M. Lefebvre, Mme Bsereni, M. Bernard et M. Chambon y siègeront.

M. Quinkal propose un budget de 10 000 euros à consacrer à cette manifestation, suite aux échanges entre les membres du bureau, ce montant est porté à 15 000 euros (voir 20 000 si besoin). Il est convenu, sur proposition de Mme Boyer, qu'un « pack Geek » sera distribué aux participants. Celui-ci sera composé d'objets aux couleurs des Inforoutes et en lien avec l'activité du syndicat (par exemple : une batterie portable, une clé USB, un casque, un connecteur pour allume cigare). Mme Boyer propose un slogan « Le numérique ça prend pas de place et c'est efficace ! ».

M. Louche évoque la possibilité de se faire prendre en charge le repas par un sponsors. Cette option est à étudier.

8- Informations Commissions

La Commission Innovation s'est réunie en février

La date de la prochaine commission éducation reste à définir (retard pris)

La Commission SIG s'est réunie il y a un mois

La commission EPN s'est réunie ce jour, Garlann fait un bref retour sur celle-ci et notamment sur le futur appel à projets.

La séance est levée à 19h30